

Gazette Aiguillonnaise

La vie de L'Aiguillon-sur-Vie d'aujourd'hui, d'hier & de demain

laiguillonsurvie.fr

L'agenda de l'été

4 juillet 2026

Kermesse de l'école
Parking de la Florinière
à partir de 14h45

16 juillet 2026

Concert
"Les Nuits Vertes"
Spectacle familial :
La Guinguette des Loupiots
20h30

23 juillet 2026

Cinéma plein air
"Les Nuits Vertes"
Projection du film et marché des
producteurs et artisans locaux
à partir de 18h45

30 juillet 2026

Les assos font leurs shows
"Les Nuits Vertes"
Théâtre, country et fanfare en
live
à partir de 19h

7 août 2026

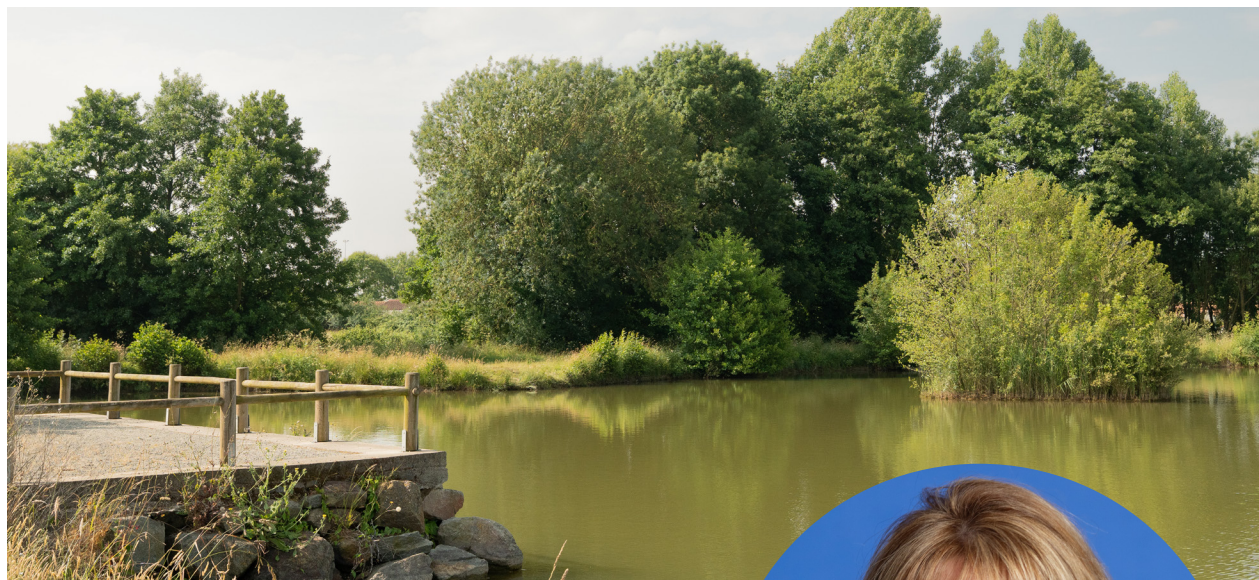
Soirée de clôture
"Les Nuits Vertes"
Guinguette XXL – Orchestre
Citadelle – Feu d'artifice
à partir de 19h

9 août 2026

Vide-grenier
Espace des fêtes
Toute la journée

5 septembre 2026

Forum des associations
Salle du Foyer Rural
La matinée



L'édito

Chères Aiguillonnaises, chers
Aiguillonnaïis,

C'est avec un profond enthousiasme et un réel sens des responsabilités que j'ai pris mes fonctions de Maire de notre commune.

Je suis heureuse de pouvoir vous confirmer que cette nouvelle étape s'engage dans des conditions particulièrement favorables, animée par une volonté commune d'agir au service de l'intérêt général.

Les commissions municipales sont désormais pleinement opérationnelles et le travail engagé avance avec détermination, au bénéfice de notre commune et de l'ensemble de ses habitants. Chaque projet, chaque initiative participe à la dynamique collective que nous souhaitons construire ensemble pour L'Aiguillon.

À l'approche de la saison estivale, je me réjouis par avance de vous retrouver à l'occasion de nos quatre fêtes communales, moments privilégiés de convivialité, de rencontres et de partage qui rythment la vie de notre territoire et renforcent les liens entre ses habitants.

Vous retrouverez le programme détaillé dans cette Gazette Aiguillonnaise, ainsi que sur notre site internet et notre page Facebook.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer ou de vous retrouver très prochainement, je vous adresse, chères Aiguillonnaises, chers Aiguillonnaïis, mes salutations les plus dévouées.

Laëtitia MARECHAL
Maire de L'Aiguillon-sur-Vie

Une nouvelle équipe au service de la commune



Les conseillers municipaux

Aux côtés des élus délégués, l'équipe municipale s'appuie sur l'engagement de ses conseillers municipaux, qui participent activement aux réflexions, aux projets et aux décisions concernant la vie communale :

- Aline BRIANCEAU
- Alexandre OBERRIEDER
- Sylvie JAUFFRIT
- Antoine GIRARDEAU
- Amandine BESSONNET
- Benoit MORIN
- Carole PIKE
- Céline BONNIN
- Francky CABOCHE
- Karine MARTINEAU
- Daniel REDON
- Marie-Alice MONTIEL

Des commissions au cœur de l'action municipale

Pour mener à bien les projets et assurer une gestion efficace des différentes thématiques, plusieurs commissions ont été mises en place :

- Commission Communication
- Commission Culture, Sport et Vie Associative
- Commission Cadre de vie et Environnement
- Commission Urbanisme, Bâtiments et Voirie
- Commission Finances et Budget
- Commission CCAS
- Commission Enfance-Jeunesse

Des projets structurants pour la commune

En parallèle, des commissions spécifiques ont été créées afin de piloter des projets structurants pour l'avenir de la commune :

- Commission Projet Théâtre
- Commission Projet Péri-scolaire

Une équipe engagée pour l'avenir

Cette nouvelle équipe municipale s'inscrit dans une volonté de proximité, d'écoute et d'action. À travers ces différentes délégations et commissions, les élus travaillent de manière collective pour répondre aux besoins des habitants, valoriser le territoire et préparer l'avenir avec ambition et cohérence.

À la suite des dernières élections municipales, une nouvelle équipe s'est mise en place avec la volonté affirmée de poursuivre le développement de la commune, tout en répondant aux enjeux actuels et futurs du territoire.

À sa tête, **Laëtitia MARÉCHAL**, élue Maire, incarne cette dynamique avec un engagement fort au service des habitants et de la qualité de vie locale.

Elle est accompagnée de plusieurs élus aux délégations complémentaires :

- **Nicolas MICHON**, 1er adjoint, en charge de l'enfance-jeunesse, des finances, de la communication et du développement économique
- **Caroline CHAUVEAU**, 2e adjointe déléguée à l'urbanisme
- **Matthieu ROUSSEAU**, 3e adjoint en charge des associations, de la culture et du sport
- **Hélène BÉNÉZY**, conseillère déléguée au CCAS et à la santé
- **Pierre COULON FEBVRE**, conseiller délégué à la voirie et aux bâtiments
- **David COSTÉ**, conseiller délégué en charge de l'environnement et du cadre de vie.

Lancement des études pour la réhabilitation du théâtre

Dans le cadre du projet de réhabilitation du théâtre, l'organisme de sécurité APAVE est intervenu le 18 mai dernier pour réaliser une visite de contrôle du bâtiment ainsi que du foyer rural. Cette mission avait pour objectif d'établir un diagnostic précis de la sécurité des lieux.

Cette première étape marque le début du travail préparatoire qui permettra, dans un second temps, de définir un plan de réhabilitation adapté et conforme aux normes en vigueur.



Le Club Bon Accueil célèbre 50 années de convivialité et de partage

Depuis cinquante ans, le Club Bon Accueil incarne l'esprit de solidarité et de convivialité au sein de la commune, en rassemblant les générations autour de moments chaleureux et d'activités communes.



Le Club Bon Accueil fête cette année un cap important, ses 50 ans d'existence.

Fondé dans la commune par Félicien ARNAUD, sous l'appellation de « club pour les aînés », le club a toujours eu pour mission de réunir les retraités et les séniors autour de moments de convivialité, de partage et d'échange tout au long de l'année.

Au fil des décennies, le Club Bon Accueil est devenu un acteur incontournable de la vie locale.

Véritable lieu de rencontres et de lien social, il contribue à renforcer la solidarité et les échanges entre les habitants grâce à l'implication fidèle de ses bénévoles et de ses adhérents.

De nombreuses activités rythment aujourd'hui la vie du club afin de permettre à chacun de profiter d'instant de détente et de loisirs

selon ses centres d'intérêt. Les voyages rencontrent un vif succès et offrent l'occasion de découvrir de nouveaux horizons dans une ambiance chaleureuse.

Les jeux de cartes restent des rendez-vous appréciés pour leur esprit convivial, tandis que la boule rassemble les passionnés de pétanque autour de moments de partage en extérieur. Le scrapbooking permet également aux plus créatifs d'exprimer leur imagination au travers d'ateliers dédiés.

Cet anniversaire est l'occasion pour les membres du Club Bon Accueil de célébrer 50 années d'amitié, de rencontres et de souvenirs, tout en poursuivant cette belle aventure humaine qui fait vivre, depuis un demi-siècle, une dynamique précieuse au cœur de la commune.



« Je suis ravi de faire partie de l'association Bon Accueil. Elle permet de créer et de renforcer les liens entre les adhérents grâce à des animations variées et conviviales proposées tout au long de l'année. »

Abdel LARBI

Un nouvel élan pour le marché de producteurs

Actuellement organisé le mercredi matin, le marché de producteurs pourrait prochainement évoluer.

La municipalité étudie en effet la possibilité de le relocaliser sur le parking situé à proximité de l'EHPAD Les Boutons d'Or.

Plus visible et plus accessible, ce nouvel emplacement permettrait de renforcer l'attractivité du marché et d'enrichir l'offre proposée aux habitants grâce à l'arrivée de nouveaux producteurs et artisans locaux.

Les professionnels intéressés par ce projet peuvent dès à présent se rapprocher de la mairie pour obtenir davantage de renseignements.



Retour sur la consultation concernant la remise en place des STOP en centre-bourg

À l'issue de la consultation citoyenne organisée auprès des habitants concernant la réinstallation des panneaux STOP dans le centre-bourg, 543 personnes se sont exprimées. Parmi les suffrages recueillis, 407 personnes se sont prononcées en faveur du rétablissement des panneaux STOP, tandis que 134 personnes ont souhaité le maintien du dispositif de priorité à droite. Deux bulletins ont été déclarés nuls.

Au regard de ces résultats, la municipalité a fait le choix de respecter l'expression majoritaire des habitants en validant la remise en place des panneaux STOP, avec l'accord de l'ensemble du Conseil municipal.

Par ailleurs, la sécurité aux différentes entrées du bourg fera l'objet d'une concertation avec le Département. Une attention particulière sera portée sur certains axes où les vitesses constatées sont largement supérieures aux limitations en vigueur, notamment la rue Athanase Boisliveau et le secteur du Plessis.

Résultats du sondage — Réglementation de la circulation

Préférence entre la remise en place des STOP et le maintien des priorités à droite

Remise en place des STOP

74,95 %

Maintien des priorités à droite

24,68 %

Bulletins nuls

0,37 %

La mise en place de caméras de vidéoprotection est également à l'étude. Cette réflexion fait suite aux nombreux débordements constatés aux points d'apport volontaire durant les week-ends, ainsi qu'à diverses incivilités et petits trafics signalés sur la commune. Dans ce contexte, la municipalité a également sollicité un renforcement de la présence de la gendarmerie.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des habitants ayant participé à cette consultation. Leur implication témoigne de l'intérêt porté à la vie locale et contribue à faire vivre la démocratie de proximité au sein de notre commune.

Deux nouvelles adresses dynamisent L'Aiguillon-sur-Vie



La commune de L'Aiguillon-sur-Vie accueille deux nouveaux commerçants qui viennent enrichir l'offre locale et participer à la vitalité du centre-bourg.

Par ailleurs, tenu par Jeannelle ROUILLER, une nouvelle enseigne de bien-être a ouvert ses portes rue Georges Clemenceau : « Les Copines d'Abord ».

Depuis le 6 mai, la boulangerie du centre-bourg a été reprise par Sylvain GUÉRINEAU, jeune entrepreneur passionné. Il propose une gamme de pains, viennoiseries et douceurs artisanales, élaborée avec soin dans le respect des savoir-faire traditionnels.

Dans un cadre chaleureux et accueillant, elle propose différentes prestations telles que la pose d'ongles, de cils ainsi que du maquillage, pour offrir à chacun un véritable moment de détente et de soin.

Attaché à la qualité et à la proximité, il souhaite faire de son commerce un lieu incontournable et convivial du quotidien des habitants.

La municipalité se réjouit de ces nouvelles installations et leur souhaite pleine réussite dans leurs activités, contribuant ainsi au dynamisme et à l'attractivité de la commune.



Et si L'Aiguillon-sur-Vie avait son foyer des jeunes ?

La municipalité réfléchit à la création d'un lieu pour les jeunes destiné aux 10-16 ans. Ce lieu aurait vocation à offrir un espace de rencontre, de détente et d'échanges, où les jeunes pourraient se retrouver après les cours, participer à des activités, développer des projets et prendre part à la vie locale.

Afin de construire ce projet au plus près des attentes des jeunes et de leurs familles, la commune lance une enquête pour mieux connaître leurs envies, leurs centres d'intérêt et leurs besoins.

Les jeunes de la commune sont invités à répondre au questionnaire en ligne avant le 15 juillet 2026. Les réponses sont anonymes et ne nécessitent que quelques minutes.



Festival « Les Nuits Vertes » un nouvel événement culturel gratuit et pour tous à L'Aiguillon-sur-Vie

Cet été, la commune de L'Aiguillon lance un tout nouvel événement festif : « Les Nuits Vertes ». Pensé comme un rendez-vous incontournable de la saison estivale, ce festival a pour ambition de rassembler habitants et visiteurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Organisé au cœur du parc de la Coulée Verte, véritable poumon naturel de la commune, cet événement marque une volonté forte de faire de ce lieu emblématique un espace de vie, de rencontres et de partage.

Plus qu'un simple cadre naturel, la Coulée Verte devient ainsi une scène ouverte à la culture et aux échanges.

À l'initiative de la commission culturelle de la ville, « Les Nuits Vertes » propose une programmation variée, accessible à tous les âges et entièrement gratuite. Concerts, cinéma en plein air, théâtre et fanfare viendront rythmer les soirées d'été, offrant à chacun l'occasion de profiter de moments festifs en famille ou entre amis.

Un programme riche et pour tous les goûts :

Judi 16 juillet 2026 : «La Guinguette des Loupiots» - une soirée festive et familiale pour petits et grands - 20h30.

Judi 23 juillet 2026 : cinéma en plein air avec la projection du film « Un p'tit truc en plus » et un marché d'artisans et producteurs locaux - 18h45.

Judi 30 juillet 2026 : les associations de la commune font leurs shows (country, fanfare, théâtre) à partir de 19h30.

Vendredi 7 août 2026 : soirée de clôture - un final musical avec l'Orchestre CITADELLE et un feu d'artifice - 19h00.

Avec « Les Nuits Vertes », L'Aiguillon affirme sa volonté de dynamiser la vie locale et de proposer des événements accessibles à tous, dans un cadre naturel. **Les stands de restauration et de boissons seront animés par les associations aiguiennaises**, renforçant ainsi l'implication du tissu associatif local.

Un événement à ne pas manquer pour célébrer ensemble l'été !



Spectacle «La Guinguette des Loupiots»

Embarquez pour un voyage festif et poétique avec La Guinguette des Loupiots !

Un spectacle familial haut en couleurs où enfants, parents et grands-parents se retrouvent pour chanter, danser et rêver ensemble. À bord du bateau de Mémé Lulu, la musique, les histoires et les danses traditionnelles se mêlent dans une ambiance guinguette chaleureuse et accueillante.

Entre éclats de rire, poésie et airs populaires, petits et grands partageront un moment hors du temps, où le plaisir d'être ensemble fait vibrer le parquet !

La programmation et les infos sur : nuitsvertes.fr

Nouveau cabinet paramédical, rue Athanase Boisliveau

Depuis fin mars, un nouveau cabinet pluridisciplinaire s'est installé au 10 rue Athanase Boisliveau (route de St Révérend) réunissant 9 praticiens aux compétences complémentaires avec pour ambition de proposer une prise en charge globale, pluridisciplinaire et de proximité aux habitants.



Parmi les professionnels de santé, Madame COGREL Charlène, kinésithérapeute spécialisée en santé féminine et périnatalité, proposera également des cours de pilates, de yoga et des soins bien-être autour de la grossesse (dès son retour de congé maternité).

Deux kinésithérapeutes généralistes, Madame PENNEC Gwénaëlle et Monsieur HERBECQ Thomas, complètent l'offre de soins en rééducation fonctionnelle.

Une infirmière, Madame BÉNÉZY Hélène, assure les soins infirmiers à domicile et au cabinet.

Sont présentes également deux ostéopathes, Madame DUSSEUX Stella ainsi que sa collaboratrice Madame GALARNEAU Solène.

Le cabinet accueille enfin une diététicienne nutritionniste, Madame ROBIN Eva, spécialisée en santé féminine, une kinésiologue, Madame ECHEKDJIAN Laureline, ainsi qu'une ergothérapeute, Madame BAPTISTE Amélie (présente les vendredis après-midis), spécialisée en sensorimotricité,

élargissant l'accompagnement proposé aux habitants dans une approche globale de la santé et du bien être.

Ce nouvel espace de soins a pour vocation de favoriser le travail en équipe et la coordination entre professionnels, afin d'offrir aux patients une prise en charge personnalisée et adaptée à leurs besoins.

L'ouverture de ce cabinet constitue une véritable opportunité pour renforcer l'offre de soins locale et contribuer au dynamisme de la commune.

C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de L'Aiguillon est représenté par Madame Laëtitia MARECHAL ainsi que 8 membres (dont 4 élus).

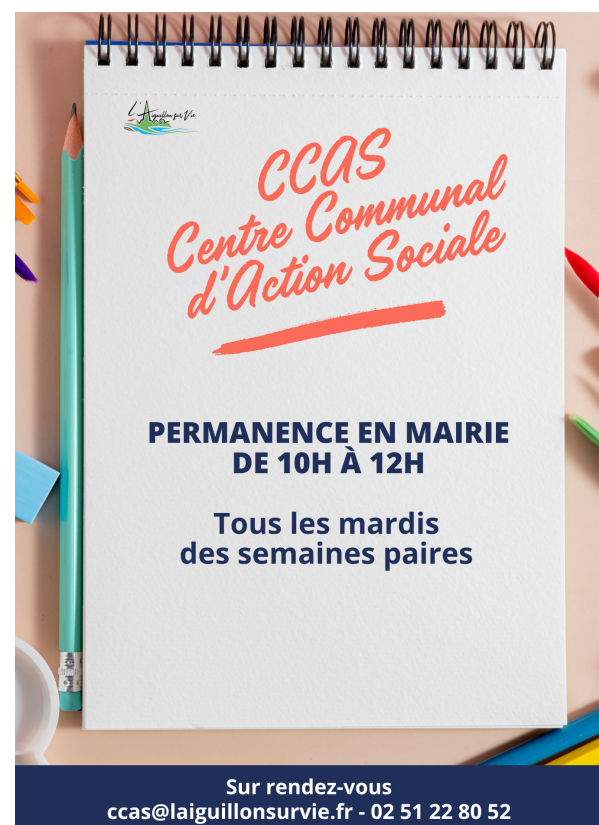
Intègrent cette nouvelle équipe : Madame BENEZY Hélène, Madame BESSONNET Amandine, Madame JAUFFRIT Sylvie, Monsieur MICHON Nicolas, Madame LEGENDRE Françoise, Madame POTVIN Patricia, Madame BESSONNET Brigitte et Monsieur ROUSSEAU Philippe.

Les permanences reprennent tous les mardis des semaines paires de 10h à 12h sans rendez-vous : Il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la mairie.

Des rendez-vous en dehors des permanences pourront également être proposés selon les disponibilités de chacun.

Pour toute demande de rendez-vous hors permanence, n'hésitez pas à nous contacter:

Mail : ccas@laignuillonsurvie.fr
Tel : 02 51 22 80 52



Sur rendez-vous
ccas@laignuillonsurvie.fr - 02 51 22 80 52

Le Forum des associations fait sa rentrée au Foyer Rural

Une matinée placée sous le signe de la découverte, des rencontres et de la convivialité attend les habitants de la commune à l'occasion du Forum des associations.



Le Forum des associations se tiendra le samedi 5 septembre, de 9h à 13h, à la salle du Foyer Rural. Cet évènement incontournable de la rentrée permettra aux habitants de découvrir ou redécouvrir les nombreuses associations de la commune, leurs activités et les projets proposés tout au long de l'année.

Sport, culture, loisirs, solidarité ou encore activités créatives, chacun pourra échanger avec les bénévoles et trouver une activité adaptée à ses envies.

Un pot d'accueil sera également organisé à 11 h afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et leur permettre de rencontrer les acteurs de la vie associative locale dans un moment convivial.

Numéros d'urgence

POMPIER : **18** - SAMU : **15** - SECOURS EUROPÉENS : **112** - SECOURS POUR SOURDS ET MALENTENDANTS : **114**
MEDECIN DE GARDE : **116 117** - GENDARMERIE : **17** - GENDARMERIE (Saint-Gilles-Croix-De-Vie) : **02 51 55 01 19**

Numéros des services de santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Dr LEAHU Leonora - 9 rue Jacqueline Auriol - 02 51 96 16 88
- Dr KOSZITZKI Benjamin - 2 rue des Fiefs - 06 52 04 15 60
(Urgences et RDV via Doctolib)

PÉDOPSYCHIATRE

- ACCARION Marie-Laurence - 9 rue Jacqueline Auriol -
05 64 13 04 11

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Dr UNGUREANU Romy Ramona - 1 rue Jacqueline Auriol -
02 51 33 72 68

INFIRMIÈRES

- BENEZY Hélène - 10 rue Athanase Boisliveau - 06 72 12 31 21
- TIRET Mireille - 3 rue Jacqueline Auriol - 06 68 20 78 83

KINÉSITHÉRAPEUTES - 10 rue Athanase Boisliveau

- COGREL Charlène - sur rdv
- PENNEC Gwénaëlle - 06 45 80 95 06
- HERBECQ Thomas - 06 83 86 32 27

OSTÉOPATHES

- BORECCA Clémence - 2 rue des Fiefs - 06 73 23 67 55
- DUSSEUX Stella - 10 rue Athanase Boisliveau - 06 33 50 58 13
- GALARNEAU Solène - 10 rue Athanase Boisliveau - 07 81 57 80 60
- RIVIERE Etienne - 3 rue Jacqueline Auriol - 06 74 02 45 70

KINÉSIOLOGUE - 10 rue Athanase Boisliveau

- ECHEKDJIAN Laureline - 06 03 36 26 22

DIÉTÉTICIENNES-NUTRITIONNISTES

- JUTARD Pauline - 2 rue des Fiefs (RDV via Doctolib)
- ROBIN Eva - 10 rue Athanase Boisliveau 06 26 56 80 96

COACH NEURO COMPORTEMENTALISTE EN NUTRITION AGRÉÉ MÉTHODE MEEM

- CRAIPEAU Émilie - 12 impasse des Chaumes - 06 44 06 15 03

PÉDICURE-PODOLOGUE

- BAUCHARD Cécile - 3 rue Jacqueline Auriol - 06 27 92 26 19

SAGES FEMMES - 2 rue des Fiefs

- BOBENRIETH Bénédicte, GAUTHIER Alexie, CADIOU Lucie -
07 82 20 92 48

PHARMACIE DE LA VALLÉE

- 19 Bis rue Georges Clemenceau - 02 51 22 84 51

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

- ACTIVBIOLAB - 8 Bd du S Brétignolles Sur Mer - 02 51 20 29 73
- ACTIVBIOLAB - 41 quai Gorin Saint Gilles Croix de Vie - 02 51 55 03 36
- BIOGROUP - 41 rue Ambroise Paré Saint Gilles Croix de Vie -
02 51 27 39 21

AMBULANCES Taxi du Jaunay

- 51 rue Georges Clemenceau - 02 51 54 24 24

CABINET D'IMAGERIE MÉDICALE

- 17 Bd Pompidou 85800 Saint Gilles Croix De Vie - 02 51 55 12 26

Informations Pratiques

Nuisances sonores

Les nuisances sonores de voisinage peuvent être une source de **gêne**, de **stress** et de **conflits entre riverains**. Elles concernent tous les bruits susceptibles de troubler la tranquillité publique au-delà des désagréments habituels du voisinage.

Ces nuisances peuvent être causées par une personne, un animal ou un objet placé sous sa responsabilité, dans un lieu public ou privé. Un bruit peut être considéré comme gênant dès lors qu'il **porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé**, notamment en raison de sa durée, de sa répétition ou de son intensité.

L'arrêté préfectoral du 31 mai 2022 fixe les horaires autorisés en matière de bruit de voisinage :

Activité	Du lundi au vendredi	Le samedi	Dimanches et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h00 à 20h00	8h00 à 20h00	Interdit
Travaux de bricolage, jardinage et utilisation d'appareils bruyants (y compris électriques)	8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30	9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00	10h00 à 12h00

Incendie

Afin de prévenir tout risque d'incendie, il est rappelé à chacun l'importance **d'entretenir régulièrement les terrains**, en particulier aux abords des habitations.

Par ailleurs, conformément à l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2012, le **brûlage des déchets verts à l'air libre ou en incinérateur est interdit**, qu'il soit pratiqué par les particuliers ou les collectivités territoriales. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie ou valorisés par compostage.

Système d'alerte à la population

La commune de L'Aiguillon-sur-Vie s'est dotée d'un **système d'alerte automatisée** permettant d'informer rapidement tout ou partie de la population en cas de situation exceptionnelle : **inondation, tempête, accident industriel, risque sanitaire ou toute autre catastrophe**.

Ce service d'alerte est entièrement **gratuit pour les personnes inscrites**.

Les habitants de la commune figurant dans l'annuaire public universel sont automatiquement enregistrés dans le dispositif.

Vous n'apparaissez pas dans l'annuaire public universel, ou vous travaillez à L'Aiguillon-sur-Vie sans y résider et souhaitez recevoir les alertes ?

Il vous suffit de **compléter le formulaire d'inscription disponible en mairie**, pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise afin de pouvoir être contacté personnellement.

En cas d'alerte, la mairie adressera un message par téléphone, SMS ou courrier électronique aux personnes inscrites dans le fichier communal.

Baignade

Avec le retour des beaux jours, les lieux de baignade attirent petits et grands. Pour que chacun profite de l'eau en toute sérénité, quelques **règles de prudence** restent essentielles.

Quelques réflexes utiles :

- privilégier les zones surveillées
- rester à proximité immédiate des plus jeunes
- équiper les enfants de brassards adaptés à leur taille
- désigner un adulte référent pour la surveillance
- éviter les distractions (téléphone, lecture, discussions prolongées)

Dans les rivières, lacs ou en bord de mer, des trous d'eau peuvent provoquer un **changement brutal de profondeur**. Le sol peut également devenir **glissant** ou **instable**.

Avant d'entrer dans l'eau :

- avancez progressivement ;
- évitez les plongeurs dans des zones inconnues ;
- informez les enfants des risques liés aux fonds irréguliers.

Déjections canines

Rien de plus agréable qu'une promenade dans les rues et les chemins de la commune... à condition de ne pas devoir éviter les déjections canines à chaque pas ! Même si le sujet peut prêter à sourire, il s'agit d'un véritable enjeu de propreté, de **respect et de cadre de vie**. Ramasser les déjections de son chien est un geste de civisme essentiel, tant pour **l'hygiène des espaces publics** que pour le **confort de tous**. Trottoirs, espaces verts et aires de jeux doivent rester des lieux propres et agréables à partager.

Afin de faciliter ce geste, la commune a installé **plusieurs distributeurs de sacs canins**. Toutefois, ces équipements restent encore trop peu utilisés et certaines bornes sont régulièrement vidées de manière excessive ou inappropriée.

Nous rappelons donc à tous les propriétaires de chiens **l'importance de se munir de sacs** lors de chaque promenade et de ramasser systématiquement les déjections de leur animal. Ce geste simple, rapide et responsable contribue directement à la qualité de vie de chacun.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de sacs, déchets ou encombrants au pied des conteneurs sont malheureusement de plus en plus fréquents.

Ces comportements inciviques **nuisent** à la propreté de la commune, **dégradent** le cadre de vie, favorisent la **présence de nuisibles** et génèrent des **coûts supplémentaires** de collecte et de nettoyage pour la collectivité.

Il est également rappelé que les **bacs à déchets ne doivent pas rester sur les trottoirs** après le passage du service de ramassage, afin de ne pas gêner la circulation des piétons et de préserver la qualité des espaces publics.

Par quelques gestes simples et responsables, chacun peut contribuer à **maintenir une commune propre et agréable** à vivre. Soyons tous attentifs au respect de notre environnement quotidien.

 **Mairie de L'Aiguillon-sur-Vie**

 **laiguillonsurvie.fr**